LA CREATION D'UNE FILIERE BIOLOGIQUE DE PLANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES

La volonté des entrepreneurs néo-ruraux dans le Diois

Le regard de la recherche

La filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales est un objet qui a attiré certains chercheurs sur le territoire de la vallée de la Drôme. Avec un regard de géographe ils se posent plusieurs questions et mettent en place des méthodes de recherche pour y répondre :

- Quels facteurs expliquent l'ancrage d'entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme ? Comment créer et maintenir cette activité économique dans un territoire rural ?

Marie-Laure Duffaud-Prévost (Duffaud, 2015) a réalisé une thèse sur le sujet. Elle analyse les entreprises de la filière dans la vallée de la Drôme, leur histoire et leur rapport au territoire. Elle recense les données de la filière qu'elle complète par 70 entretiens avec des acteurs du monde des plantes à parfum, aromatiques et médicinales tant des années 1980 qu'aujourd'hui (producteurs, entrepreneurs, directeurs, présidents, responsables de sites).

- Quelles sont les conditions d'émergence et de développement d'une filière de plantes aromatiques et médicinales dans un territoire rural ?

Pour répondre à ces questions, Pierre-Antoine Landel (Landel, 2013) analyse le contexte territorial de la vallée dans les années 1980-90 (évolution démographique, ressources territoriales), les données relatives de cette filière et les parcours individuels de certains producteurs.

Une synthèse pour comprendre

Afin de vulgariser ces travaux, l'association Biovallée via son pôle des savoirs, vous propose cette synthèse. Celle-ci s'appuie sur une lecture de ces documents scientifiques, complétée par des éclairages issus de ressources locales.

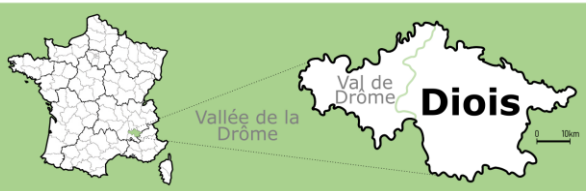
En fin de synthèse, l'association vous apporte son propre regard sur les enseignements généraux pour la transition écologique que l'on peut tirer de ces savoirs scientifiques et locaux. Cette partie n'engage que l'auteur de cette synthèse.

Série Transition agroécologique

Collection **Trajectoire**

1960 — 1970 — **1980** — **1990** — **2000** — 2010 — 2020

Regard des **Chercheurs**





LA CREATION D'UNE FILIERE BIOLOGIQUE DE PLANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES

LA VOLONTE DES ENTREPRENEURS NEO-RURAUX DANS LE DIOIS

Dans les années 1980, des néoruraux d'origine hollandaise et suisse voient dans les plantes aromatiques et médicinales (PAM) un moyen de rester vivre dans le Diois. Leur culture entrepreneuriale associée aux savoirs des agriculteurs locaux permettra le développement d'une filière PAM biologique qui constitue encore aujourd'hui un atout économique majeur du territoire.

Une dynamique de néo-ruraux entrepreneurs

Faire le choix de vivre dans le Diois

Dans les années 1970, le Diois connait une migration classique des massifs montagneux méridionaux et accueille plusieurs vagues de nouveaux habitants, attirés par la faible densité du territoire et ses paysages[1]. Si beaucoup de migrants repartent au fil du temps, quelques couples d'origine étrangère (Pays-Bas, Suisse et plus tard Belgique) restent.

Ces néoruraux, de profession intellectuelle supérieure et sans formation agricole, commencent par des activités d'élevage de chèvre avec vente sur les marchés[A]. Mais face à la difficulté de gagner sa vie, ils cherchent un moyen de se diversifier et de se différencier. C'est ainsi que la plupart se tourneront vers la production et la transformation des plantes aromatiques et médicinales, plutôt que par vocation initiale[2].

Convergence d'intérêts entre néo-ruraux et agriculteurs locaux

Si le Diois est perçu par les néo-ruraux comme un pays ouvert et accueillant, leur intégration n'est pas allée de soi et a pris du temps. Pendant une dizaine d'années, ils restent plutôt entre eux et forment des collectifs pour s'entraider et se dépanner dans leurs activités agricoles.

Néo-ruraux et agriculteurs locaux se rencontrent lors des réunions organisées au début des années 1980 sur l'avenir de l'agriculture sur le territoire[2]. A cette occasion, les néo-ruraux et agriculteurs locaux en recherche de diversification, décident de monter en 1984 un Comité d'Etudes Techniques Agricoles (CETA plantes à parfum, aromatiques et médicinales du Diois) réunissant une dizaine/quinzaine de personnes. L'enjeu est de maitriser les connaissances nécessaires à la culture de plantes aromatiques et médicinales, production de niche à l'époque, et de développer la capacité à produire des volumes suffisants

CC BY NC SA

pour satisfaire un marché professionnel. Ils misent sur le contexte climatique du Diois dont les influences continentales et méditerranéennes sont propices à une diversité botanique. Ils expérimentent en particulier la culture de plantes encore rares sur le marché telles que le thym, la mélisse, la marjolaine, la livèche ou les échinacées.

Partage des savoirs techniques et commerciaux

Les agriculteurs locaux ne partent pas de zéro concernant la production et la transformation de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Au XX^{e} la lavande fine sauvage pousse spontanément dans certaines zones du Diois du fait de l'altitude et de l'ouverture du milieu par le pâturage des moutons et les déboisements. La démocratisation du parfum au XIX^{e} siècle augmente la demande d'huile essentielle de lavande fine en France, ce qui poussera à la création de plantations de lavande dans plusieurs zones de production dont le Diois. Durant ce siècle, les agriculteurs du Diois vont développer des compétences techniques de culture et de distillation[2].

Les agriculteurs locaux ont donc hérité de ces connaissances transmises de génération en génération. Ce savoir technique est partagé aux néo-ruraux qui ne possèdent pas de formation agricole. En contrepartie, ceux-ci apportent leurs connaissances de commercialisation et l'accès au marché de l'export de par leur réseau personnel resté dans leurs pays d'origine[3].

Développer le territoire par les plantes aromatiques et médicinales biologiques

Des individus aux entreprises

Le Comité d'Etudes Techniques Agricoles sur les plantes aromatiques offre une



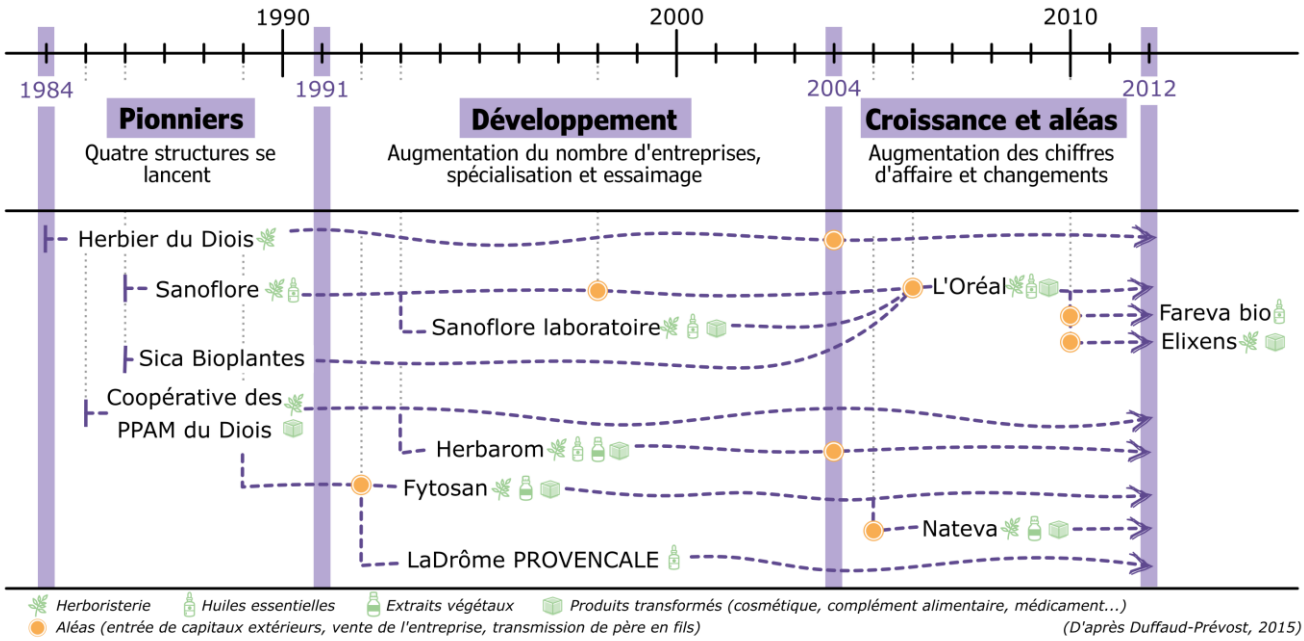
Récolte d'échinacée © Photo : ladrôme laboratoire®

première organisation collective entre les acteurs autour de la production. La commercialisation n'y est par contre pas abordée. Ce contexte, associé à la culture entrepreneuriale des néo-ruraux, sera le point de départ de plusieurs projets d'entreprises sur le territoire.

Ces créations d'entreprises sont intimement liées au projet de vie des néo-ruraux. Ils y voient un moyen de créer leur propre emploi afin de rester vivre dans le Diois, mais également un engagement vis-à-vis du lieu par la participation à la reprise économique et vitale d'un territoire en désertification[1].

Cette dynamique de production, transformation et commercialisation résonne également avec les convictions personnelles des néo-ruraux qui prônent des modes de production de qualité[2]. Beaucoup s'installent en agriculture biologique, et certaines entreprises se spécialisent dans une offre de produits biologiques.

Les plantes aromatiques et médicinales produites en agriculture biologique deviennent progressivement une ressource territoriale, c'est-à-dire que les acteurs locaux positionnent cette filière comme une opportunité pour le développement du Diois[1].



Trajectoire de certaines entreprises de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) dans la vallée de la Drôme entre 1984 et 2012

Des pionniers à l'agglomération d'entreprises

Le développement des entreprises de plantes à parfum, aromatiques et médicinales a suivi trois grandes étapes depuis le Comité d'Etudes Techniques Agricoles[2]. Au milieu des années 1980, un groupement de producteurs se monte (Sica Bioplantes) et trois structures de commercialisation se créent selon différents modèles d'organisation et débouchés[B] :

- une société d'herboristerie : L'Herbier du Diois (à Châtillon-en-Diois)
- une société d'herboristerie et d'huiles essentielles : Sanoflore (à Eygluy-Escoulin)
- une coopérative en herboristerie et produits finis : la Coopérative des plantes à parfum, aromatiques et médicinales du Diois (à Pontaix)

Ces trois entreprises pionnières sont la source de la multitude de structures qui se montent durant les années 1990. Certaines se positionnent sur des créneaux non occupés (extraction végétale pour Herbarom et Fytosan par exemple), d'autres sont issues d'un processus d'essaimage ou de scissions d'entreprises. A partir du milieu des années 2000, la filière des PPAM bio est en phase de forte croissance. Elle participe à la vitalité économique du territoire en fournissant de nombreux emplois dans les entreprises (environ 220 emplois en 2009 pour 10 entreprises) et en offrant un marché aux agriculteurs produisant ces plantes.

Pourquoi la filière bio se maintient-elle encore sur le territoire ?

C'est dans ce contexte que des acteurs extérieurs au territoire se positionnent localement sur cette filière bio. L'illustration la plus signifiante sur le territoire est le rachat de Sanoflore par L'Oréal en 2006. Malgré le nombre important de structures et les bouleversements dû aux transmissions, ventes ou entrées de capitaux extérieurs, les entreprises restent toujours localisées sur le territoire. Alors même que ce territoire dispose de deux contraintes fortes : distance importante aux axes de transport et capacité hôtelière d'accueil faible des clients[2].

Là réside l'originalité : une agglomération d'entreprises de plantes à parfum, aromatiques et médicinales en agriculture biologique, qui restent ancrées dans le territoire dans un temps long malgré les contraintes et les aléas.

Après la volonté personnelle des néo-ruraux de vivre dans le Diois, l'ancrage s'explique par la dimension collective[2]. A l'époque des pionniers et du développement, la proximité des entreprises permet le partage de connaissances techniques et la complémentarité des spécialisations de chaque entreprise. Cependant, au fur et à mesure de la croissance des entreprises, les relations de partage diminuent. La concurrence est forte dans cette filière compétitive aux secrets de fabrication bien gardés, et les collaborations fluctuent dans le temps[B]. De plus, la dynamique de la filière dans le Diois a créé une réputation territoriale autour de la qualité de production et de transformation de PPAM bio. Les entreprises s'implantent ou restent ici car elles bénéficient de cette image positive et l'utilisent dans leur communication[2]. C'est pour cela que les grands groupes venus s'implanter n'ont pas délocalisé les entreprises.

Si la dynamique collective et la réputation expliquent l'ancrage des entreprises, cela ne renseigne pas totalement sur ce qui assure leur pérennité. C'est leur fonctionnement à plusieurs échelles, un pied dans le territoire, un pied en dehors, qui participe à leur maintien sur le territoire : des marchés tournés vers l'export et la France, des échanges de connaissances avec la France et l'étranger, un approvisionnement de plantes en local mais également en France et à l'international, et des entreprises implantées sur le territoire et ailleurs[2].

Une dynamique qui rayonne au-delà du Diois

Si les trois premières entreprises de plantes à parfum, aromatiques et médicinales se sont installées dans le Diois, les phases de développement et de croissance de cette filière ont vu des entreprises s'implanter progressivement en bas de vallée. Par exemple, l'entreprise



↑ Bâtiments d'Elixens France implantés en bas de vallée (Eurre) © Photo : Elixens France

Herbarom s'implante à Aouste-sur-Sye en 1994 et Elixens France implante son siège industriel et administratif à Eurre en 2019.

Au-delà de la localisation des entreprises, la zone de production des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, s'est également étendue au bas de vallée sous l'impulsion des besoins accrus en quantité afin d'assurer les volumes nécessaires à la transformation[2]. L'extension de la zone de production a été facilitée par la proximité des outils de transformation/récolte et des acteurs de la filière présents dans le Diois. Se développe ainsi une complémentarité entre la haute vallée montagneuse du Diois et la basse vallée de la Drôme. Il s'agit d'une complémentarité d'espèces cultivées (selon des sols et des climats différents) et de modes de production (surfaces plus grandes, irrigables et mécanisables en basse vallée). Si la filière bio reste majoritaire dans la haute vallée, le développement des PPAM en conventionnel en basse-vallée a permis cependant le développement de techniques et d'outils utiles aux producteurs biologiques du Diois[2].

Plus encore, la dynamique de la filière PPAM sur l'agriculture biologique dans les années 1990 aura des répercussions territoriales fortes dans la structuration de filières biologiques de plusieurs productions telles que les céréales ou le vin. Dans un contexte politique local propice, la filière PPAM démontrera que l'agriculture biologique peut constituer une solution pour le développement territorial.

Enseignements généraux pour la transition agroécologique

La dynamique de plusieurs néo-ruraux arrivés dans les années 1970 a conduit à une agglomération d'entreprises de plantes à parfum, aromatiques et médicinales en agriculture biologique. Le développement de cette filière biologique et son maintien à long terme sur un territoire rural est dû à des spécificités locales (caractéristique géophysique et climatique permettant la culture d'une diversité de plantes, culture historique de l'accueil) mais témoignent également d'enseignements généraux sur la transition des modes de production :

Des motivations individuelles peuvent être à l'origine d'une trajectoire territoriale : si le contexte local est propice et les volontés personnelles fortes, un petit nombre d'individus peut être à l'origine du développement d'une filière biologique. Ici, les motivations personnelles reposent sur un attachement au territoire et une éthique de production respectueuse de l'environnement.

L'hybridation des savoirs entre agriculteurs permet de dépasser les verrous techniques et financiers : la mutualisation de compétences permet de structurer plusieurs maillons d'une filière. Ici, le partage des compétences entrepreneuriales des néo-ruraux et des compétences techniques des agriculteurs locaux. Par contre, la peur de la dépossession des savoirs peut être un frein à cette hybridation.

Une réputation construite autour de l'agriculture biologique fait perdurer la dynamique biologique : l'image positive d'une filière sur un territoire, construite sur la qualité des modes de production et de transformation, permet de faire durer ces pratiques dans le temps tout en les maintenant localement dans ce territoire.

Pour en savoir plus

Savoirs scientifiques

[1] Landel, P. A. (2013) Quelle compétitivité pour les territoires fragiles ? L'exemple de la construction de la filière des plantes aromatiques et médicinales dans la Vallée de la Drôme. *Revue des régions arides*, vol. 2, n°31, pp. 81-92.

[2] Duffaud-Prévost, M.L. (2015) *L'ancrage territorial par une géographie multilocale : le cas des entreprises de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans la vallée de la Drôme*, Thèse de l'Université Paul-Valéry-Montpellier 3, 448 p.

[3] Duffaud-Prévost, M.L. (2015) *Une rencontre filière-(éco)territoire : le cas des entreprises de la filières des plantes à parfum, aromatiques et médicinale dans Biovallée®*, Colloque « la Biovallée, un territoire-école », 25min36s, du 6.02.2017.

Savoirs locaux

[A] La Bande Sonore (2021) *Le second souffle de l'humanité, un témoignage de Sjoerd Wartena*, Série « Montagnes cosmopolites » Saison 1, Enregistrement audio, 32min37s, diffusé en avril 2021.

[B] Radio Saint-Ferréol et RDWA (2022) *Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) : Comment Elles Sont Devenues une Force en Biovallée*, Emission de radio « Il est une vallée », 59min53s, diffusé le 16 février 2022.

Pour citer ce document

Delclaux, J. (2023) *La création d'une filière biologique de plantes aromatiques et médicinales, la volonté des entrepreneurs néo-ruraux dans le Diois*, Pôle des Savoirs, Association Biovallée, 5p.